

Votre immeuble est raccordé au réseau de chaleur du Smirec

TOUT SAVOIR SUR LE RÉSEAU



Sommaire

- 3 Le réseau du Smirec
- 4 Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?
- 6 Où passe le réseau ?
- 8 Quelles énergies pour vous chauffer ?
- 9 Qui sont les acteurs de votre réseau de chaleur ?
- 10 La facture énergétique : comment ça marche ?
- 11 Une énergie durable et propre



2^E RÉSEAU
DE CHALEUR
D'ILE-DE-
FRANCE

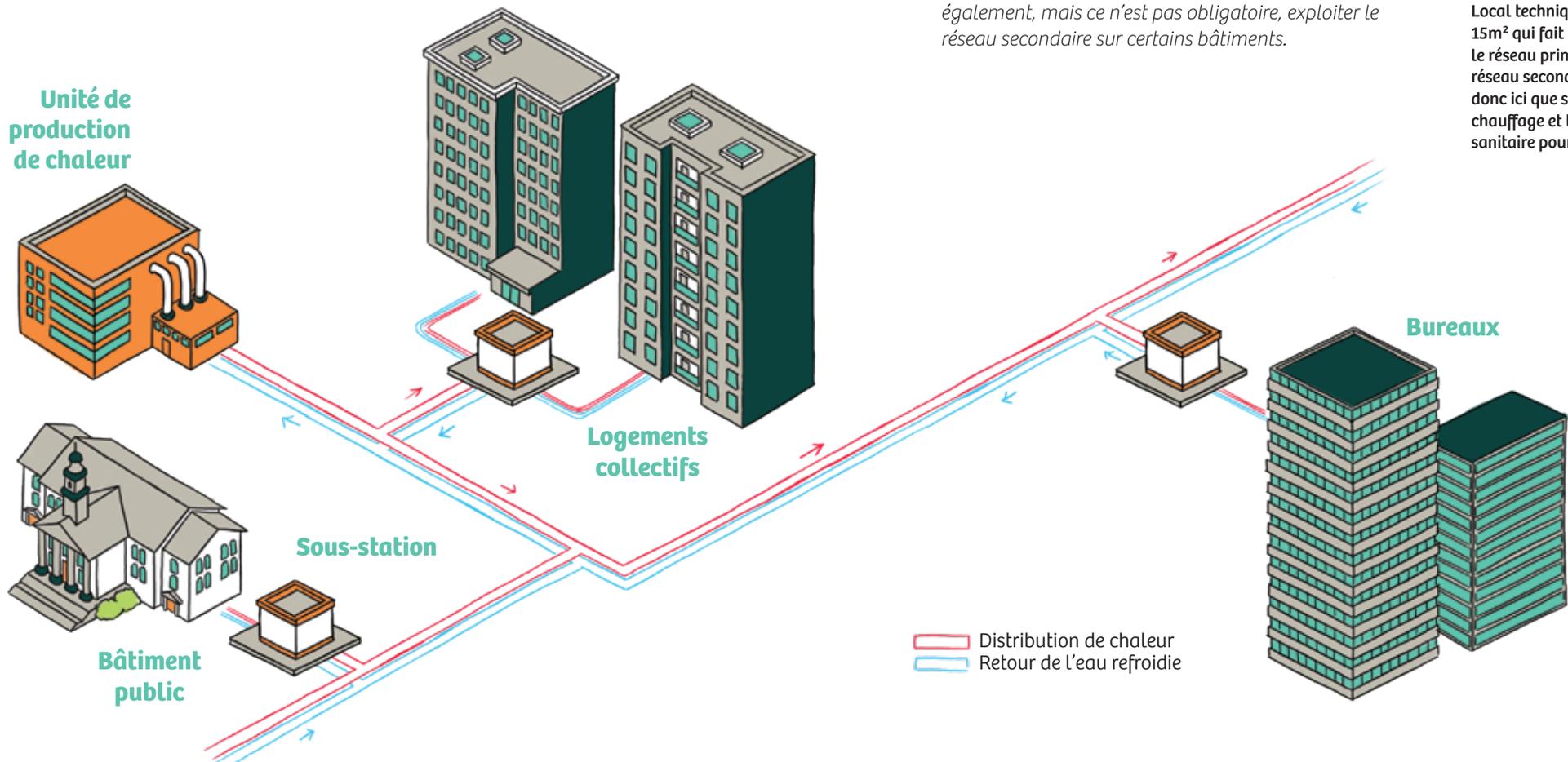
Le réseau du Smirec

Véritable outil de confort urbain, un réseau de chaleur présente de nombreux avantages pour l'utilisateur. Ecologique et économique, il constitue aussi une source de chaleur stable et sécurisée. Le Smirec, qui réunit les villes de La Courneuve, Saint-Denis, Pierrefitte, Stains, L'Île-Saint-Denis, Aubervilliers et les Offices Plaine Commune Habitat et Seine-Saint-Denis Habitat, veille ainsi sur le 2^{ème} réseau de chaleur d'Ile-de-France.

A travers ce guide, vous découvrirez le fonctionnement de votre réseau de chaleur à La Courneuve, ses acteurs, son évolution et ses atouts pour les habitants et pour l'environnement !

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

Un réseau de chaleur est un chauffage central à l'échelle d'une ville ou de plusieurs villes. Appelé également chauffage urbain, il permet de fournir en chauffage et en eau chaude sanitaire les bâtiments raccordés au réseau. Acteur de la transition énergétique, il joue un rôle essentiel dans le confort et le budget de chaque usager tout en respectant l'environnement.



RÉSEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Un réseau de chaleur est toujours divisé en 2 parties :

- ◉ **Le réseau primaire** : il distribue et achemine la chaleur depuis l'unité de production jusqu'aux pieds des immeubles.
- ◉ **Le réseau secondaire** : il distribue la chaleur à l'intérieur des immeubles.

Le Smirec assure l'exploitation de votre réseau de chaleur primaire et de ses sites de production. Il peut également, mais ce n'est pas obligatoire, exploiter le réseau secondaire sur certains bâtiments.

Kézako

EAU CHAUDE SANITAIRE :
Eau potable utilisée au quotidien aussi bien pour la toilette que pour la cuisine ou les biens ménagers. La production d'eau chaude sanitaire peut-être indépendante du chauffage.

POINT DE LIVRAISON OU SOUS-STATION :
Local technique d'environ 15m² qui fait le relais entre le réseau primaire et le réseau secondaire. C'est donc ici que sont produits le chauffage et l'eau chaude sanitaire pour l'immeuble.

Où passe le réseau ?

+ DE 100
Nombre de points de livraison

10 000
TONNES
Émissions de CO2 évitées chaque année, soit l'équivalent de 5000 véhicules en circulation

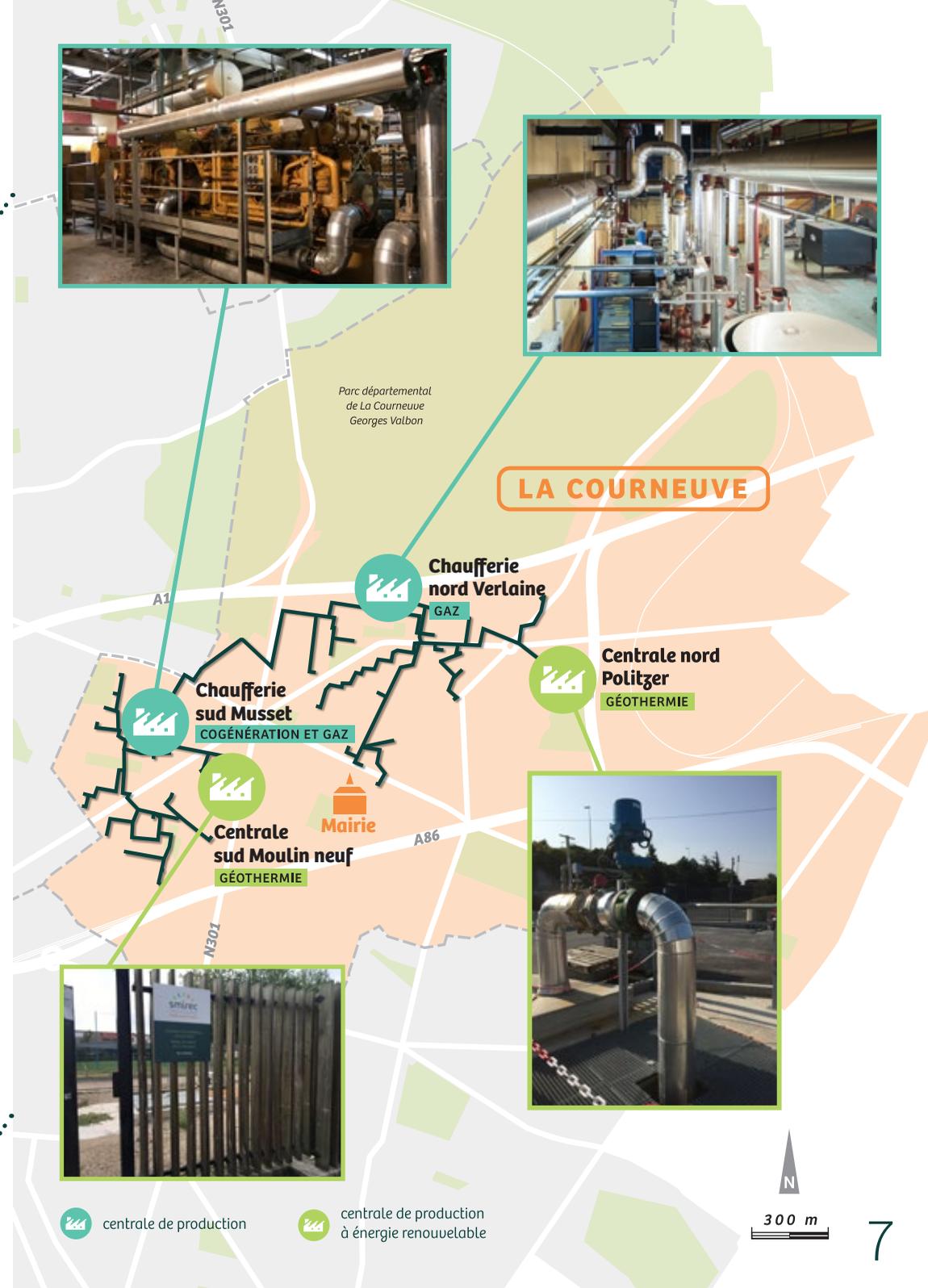
70 GWH
(gigawatt-heure)
VENTE GLOBALE MOYENNE D'ÉNERGIE SUR LE RÉSEAU (SELON LES CONDITIONS CLIMATIQUES)

22 KM
Longueur du réseau de chaleur de La Courneuve

+ DE 50%
PART D'ÉNERGIE RENOUELABLE DANS LA PRODUCTION DE CHALEUR



LE MÉGAWATT (MW) : soit un million de watts, est une unité de puissance fréquemment utilisée en production énergétique. Le mégawatt-heure (MWh) est une unité de mesure de l'énergie, qui correspond à une puissance d'un mégawatt active pendant une heure.



Quelles énergies pour vous chauffer ?

Le réseau de chaleur peut être alimenté à partir de plusieurs sources d'énergie, c'est ce que l'on nomme le mix énergétique.



Les énergies renouvelables
Biomasse, géothermie, solaire...



Les énergies de récupération
Chaleur issue des usines d'incinération d'ordure ménagère (UIOM), issue des eaux usées, des data centers...



Les énergies fossiles
Fioul, charbon, gaz.

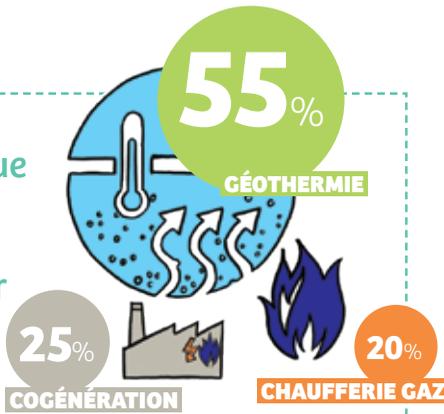


BIOMASSE
Matière biodégradable des produits, déchets et résidus d'origine biologique provenant de l'agriculture et des industries connexes (Le bois par exemple).

COGÉNÉRATION
Production simultanée de chaleur et d'électricité à partir de gaz naturel, de biomasse,...

GÉOTHERMIE
Energie thermique du sous-sol.

Mix énergétique de votre réseau de chaleur



Qui sont les acteurs de votre réseau de chaleur ?

Les villes et offices publics d'habitat se regroupent au sein du SMIREC, avec pour objectif l'intégration de plus de 50 % d'énergie renouvelable sur le réseau de chaleur.



Le SMIREC assure le service public de production et de distribution de chauffage urbain sur le territoire.



Les abonnés

On appelle abonnés du réseau de chaleur les gestionnaires des bâtiments qui y sont raccordés : les bailleurs sociaux, les syndicats de copropriété, la commune pour ses équipements sportifs et scolaires, ...



Les usagers

Ce sont les bénéficiaires finaux du réseau de chaleur, à savoir les personnes qui utilisent à titre privé ou professionnel des lieux tels que le logement, les bureaux, les écoles, les salles de sports, les établissements de santé...

Chaque occupant peut donc bénéficier de la chaleur produite et distribuée par le réseau de chaleur sans forcément le savoir. Tous les usagers bénéficient d'une continuité de service public 7j/7 et 24h/24



Les entreprises

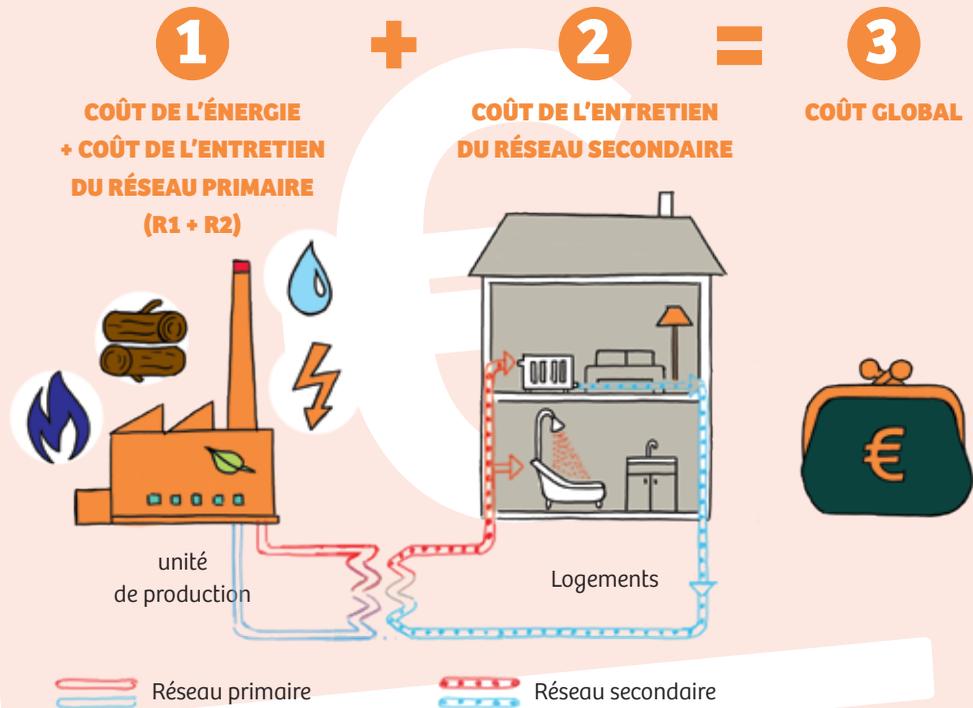
Elles interviennent ponctuellement sur le réseau pour réaliser les travaux de réparation et de modernisation nécessaires.



Les exploitants

Ils interviennent au quotidien sur le réseau pour contrôler les installations et effectuer les éventuels dépannages.

La facture énergétique : comment ça marche ?



R1 = L'énergie consommée

Il s'agit de la part variable de la facture qui correspond à l'énergie consommée par le bâtiment et qui est facturée en €/MWh. Le taux de TVA appliqué à l'énergie consommée est de 5,5% au lieu de 20%, car le réseau de chaleur utilise plus de 50% d'énergie renouvelable.

R2 = L'abonnement

L'abonnement correspond aux frais d'exploitation, de maintenance et de renouvellement des installations. Cette partie fixe de la facturation est répartie sur les 12 mois de l'année avec un taux de TVA de 5,5% également.

Les installations du bâtiment

(réseau secondaire)
A l'intérieur des bâtiments, l'entretien des installations comporte aussi des frais. L'abonné se charge des installations de son bâtiment ou peut déléguer l'entretien à un prestataire externe, qui peut ou non être le Smirec.

Une énergie durable et propre

23% des émissions de CO₂ dans l'atmosphère sont générées en France par l'habitat, le plus gros consommateur d'énergie. Les réseaux de chaleur s'imposent comme une solution d'avenir pour ce secteur, car ils utilisent des énergies alternatives issues de la biomasse (bois ...), de la terre (géothermie), du soleil ou de l'incinération des ordures.

LES ÉCO-GESTES DU QUOTIDIEN



Quelques astuces pour vous sentir bien et économiser la chaleur

Economiser de l'eau chaude: quelques réflexes

- Prendre des douches (60 l) plutôt que des bains (200 l).
- Ne pas laisser couler l'eau lorsque vous faites la vaisselle.
- Se brosser les dents, se laver les mains à l'eau froide (10% d'économie).
- Mettre un fond d'eau dans le lavabo lorsque vous vous rasez.

- Régler les thermostats, lorsqu'il y en a, à moins de 20°C.
- Prévenir en cas de surchauffe d'un logement ou d'un local.
- Ne jamais couvrir les thermostats des radiateurs (même avec un torchon).
- Pour renouveler l'air, ouvrir les fenêtres 15 à 30 minutes est suffisant.
- Fermer les rideaux ou les volets quand le soleil disparaît.
- En cas de fuite, alerter le gardien, le syndic ou le référent chauffage.
- Être vigilant lors de travaux sur les sols ou plafonds à ne pas endommager le réseau.

Contacts



Smirec

75 rue Rateau
93126 La Courneuve Cedex
01 48 38 20 02



Pour des questions sur
les économies d'énergie :

Alec Plaine Commune

8 rue des Boucheries
93200 SAINT-DENIS
contact@alec-plaineco.org
01 48 09 40 90

LE COMITÉ DES USAGERS

Instance d'échange entre les usagers du réseau et le Smirec, le comité des usagers se réunit une fois par an.

Pour y participer contactez-nous : 01 48 38 20 02
syndicat.mixte@smirec.fr